



ALLIANCE POUR UNE
MINE RESPONSABLE

Alliance pour une Mine Responsable (ARM)

TERMES DE RÉFÉRENCE

I. INFORMATION GÉNÉRALE

- Fonction ou Service : Responsable des aspects techniques, environnementaux et de santé-sécurité au travail, dans le cadre du projet « Appui à la création d'un orpaillage responsable et légal au Burkina Faso »
- Lieu de mise en oeuvre : Ouagadougou et missions de terrain continues en province, Burkina Faso
- Date de début : 25/03/19
- Durée : 32 mois, avec des contrats de 6 mois renouvelables selon résultats
- Entité contractante : ARM EUROPE
- Objectif : Dans le cadre d'un projet d'appui au secteur minier artisanal au Burkina Faso, adapter et/ou créer, puis mettre en œuvre des méthodes et outils permettant aux mineurs artisanaux de gagner en efficacité et d'adopter des bonnes pratiques dans leur phase opérationnelle, d'un point de vue technique, environnementale et de santé et sécurité au travail, depuis l'extraction jusqu'au traitement, et ainsi de devenir conformes aux normes nationales et standards internationaux leur garantissant l'accès au marché légal de l'or

II. CONTEXTE

- ARM

L'Alliance pour une Mine Responsable (ARM) est reconnue au niveau international comme leader dans le secteur de l'appui à la Mine Artisanale à Petite Échelle (MAPE) responsable. Depuis 2004, ARM travaille avec un réseau international d'experts et de partenaires pour le développement durable de la MAPE. Organisation indépendante et à but non lucratif, ARM possède son siège principal en Colombie avec une représentation nouvellement créée en France (ARM Europe) qui coordonne notamment les projets mis en œuvre sur le continent africain.

ARM a jusqu'à présent développé des projets dans 13 pays, notamment en Afrique (Burkina Faso, Cameroun, RDC, Gabon, Kenya, Rwanda, Uganda, Sénégal) et en Amérique Latine (Colombie, Pérou, Équateur, Honduras et Bolivie). Notre approche holistique et globale a permis d'appuyer environ 100 organisations minières et leurs communautés, soit environ 15 000 personnes de façon directe et indirecte. Nous travaillons avec des gouvernements, des organisations multilatérales, des réseaux régionaux, des organisations minières, des acteurs de l'industrie et des partenaires nationaux. Notre mission est d'appuyer la transformation de la MAPE au travers d'une stratégie d'appui global et d'une approche « bottom-up » (du bas vers le haut), en incitant le secteur à devenir formel, organisé et rentable tout en améliorant leurs pratiques tant au niveau social qu'environnemental.



ALLIANCE POUR UNE MINE RESPONSABLE

ARM a développé le Standard Fairmined et le Code CRAFT comme instruments permettant la connexion des organisations et producteurs MAPE à des marchés formels et plus justes, moyennant leur engagement dans la mitigation des risques, la formalisation et l'adoption de bonnes pratiques minières (pour plus d'information concernant ARM, ses standards et ses projets voir : <http://www.responsiblemines.org/fr/>).

- Le projet

Dans ce contexte-là, ARM a initié, en janvier 2019, un projet au Burkina Faso intitulé « Appui à la création d'un orpaillage responsable et légal au Burkina Faso » financé par la Commission Européenne, d'une durée de 3 ans, avec pour objectif de créer des chaînes d'approvisionnement en or légales pour les producteurs MAPE sélectionnés et accompagnés dans le cadre de l'intervention, notamment sur la base des critères Fairmined et CRAFT. Ce projet s'inscrit pleinement dans la logique d'intervention holistique promue par ARM qui associe le diagnostic et l'accompagnement des mineurs jusqu'à la connexion au marché formel, la promotion d'un dialogue multi-acteur pour une gouvernance durable du secteur MAPE, l'apprentissage continu et la diffusion de l'expérience auprès des acteurs intéressés.

Pour parvenir aux objectifs, ARM cherchera à identifier et travailler avec une trentaine de groupes de mineurs MAPE, répartis dans deux zones différentes, qui seront appuyés dans des thématiques aussi diverses que les aspects légaux et organisationnels, l'atténuation des risques liés aux pires formes de travail (travail des enfants, travail forcé, etc.), la réduction des impacts environnementaux (notamment l'élimination de l'usage du mercure), l'adoption de bonnes pratiques en termes de santé et sécurité au travail, la commercialisation légale, l'amélioration de l'accès au financement et tout autre aspect technique et administratif selon les besoins identifiés au sein de chaque groupe. En outre, seront générés dans chaque zone et au niveau national des espaces de dialogue qui devront servir à la communication sur le projet mais aussi et surtout à la construction d'une vision partagée sur la mine responsable et la mise en place d'actions concrètes par les acteurs sectoriels, institutionnels et de la société civile engagés.

Le travail d'équipe, la planification, la communication et le suivi et évaluation, vus depuis leur intégration transversale aux différentes stratégies, occuperont par ailleurs une place importante dans la mise en oeuvre du projet. Pour ce faire ARM montera un bureau local et constituera une équipe multifonctionnelle au Burkina Faso, soutenue par les connaissances des équipes d'ARM en Colombie et en Europe et qui occupera des fonctions de gestion, coordination, administration, représentation, mise en oeuvre thématique (appui technique, appui organisationnel, gouvernance, commercialisation, communication), et de facilitation dans les zones sélectionnées.

- Contexte de la phase actuelle

Comme préambule à l'action sur le terrain, l'équipe de projet a lancé, depuis janvier, des activités visant à jeter les bases nécessaires au bon déroulement postérieur du projet. Ainsi, jusqu'à avril 2019, l'équipe de coordination du projet et le facilitateur local se chargent de monter le bureau local, sélectionnent et forment les membres de l'équipe permanente sur place, et conduisent les activités de mise en relation avec les acteurs et de collecte d'information nécessaires à la caractérisation des parties prenantes, des zones et sites miniers potentiels, lesquels seront ensuite priorisés pour la phase de diagnostic des groupements MAPE bénéficiaires du projet.



ALLIANCE POUR UNE MINE RESPONSABLE

- Phases ultérieures du projet

L'équipe du projet au Burkina assurera l'animation complète du projet, basée sur une série d'interventions au niveau des groupements miniers, des communautés environnantes, des autorités locales et des partenaires locaux, afin de mener à bien les missions qui sous-tendent l'objectif du projet. Le travail consistera à mettre en place des plans d'action individualisés pour chaque groupe minier, défini par des méthodes participatives et consensuelles, afin d'atteindre la conformité et la capacité de commercialisation de leur production selon les modèles CRAFT ou Fairmined. Pour ce faire, l'équipe sera organisée par un coordinateur national, deux ingénieurs, l'un technique, l'autre socio-organisationnel, et deux agents locaux qui seront les relais quotidiens des mineurs et partenaires locaux. L'équipe sera complétée par un ou une chargé-e de communication et un ou une chargé-e administratif(ve). Plusieurs cycles d'action seront envisagés et planifiés par l'équipe après la présente phase de diagnostic.

Dans ce contexte, ARM cherche à renforcer son équipe de projet sur place avec la contractualisation, à partir de début mars, pour une durée de 32 mois selon des contrats de prestation de 6 mois renouvelables, d'un(e) responsable des aspects techniques, environnementaux et de santé-sécurité au travail au Burkina Faso, objet des présents termes de référence.

III. OBJECTIF

Dans le cadre d'un projet d'appui au secteur minier artisanal au Burkina Faso, adapter et/ou créer, puis mettre en œuvre des méthodes et outils permettant aux mineurs artisanaux de gagner en efficacité et d'adopter des bonnes pratiques dans leur phase opérationnelle, d'un point de vue technique, environnementale et de santé et sécurité au travail, depuis l'extraction jusqu'au traitement, et ainsi de devenir conformes aux normes nationales et standards internationaux leur garantissant l'accès au marché légal de l'or.

IV. FONCTIONS ET RESPONSABILITES

a) Institutionnel

En tant que membre de l'équipe d'ARM, le/la consultant-e devra s'engager, en premier lieu, à suivre et appliquer les politiques de l'organisation et ainsi :

- Participer aux formations dispensées par ARM en vue de garantir la qualité des activités réalisées et l'alignement avec les stratégies de l'organisation.
- Participer aux réunions et espaces de coordination selon pertinence.
- Suivre les politiques internes, protocoles, procédures et codes mis en œuvre par l'organisation, notamment ceux relatifs aux aspects administratifs et financiers, de sécurité, conflit d'intérêt, etc.
- Utiliser de manière opportune et adéquate les méthodologies et les formats et outils qui y sont liés, pour la planification, la mise en œuvre, le compte-rendu et la communication des activités.
- Dans le cadre des missions de terrain, définir au préalable, et partager avec un référent de l'équipe, un agenda des déplacements et activités prévus, en conformité avec la politique de sécurité de l'organisation.



ALLIANCE POUR UNE MINE RESPONSABLE

- Assurer la consolidation systématique de l'information, notamment des contacts générés et des comptes rendus de réunions et événements auxquels le consultant assiste.
- Fournir, en toute transparence, l'information sur les activités, objectifs, résultats, difficultés, etc.
- Veiller à la qualité et à l'intelligibilité de l'information produite ainsi qu'à la transmission et au stockage opportun des livrables, selon les lignes directrices fournies par l'organisation.
- Etre exemplaire dans le respect des droits humains des membres des communautés intervenues et de toute personne liée aux activités et aux processus mis en œuvre.
- Consulter systématiquement l'équipe de coordination et référente du projet pour toute nécessité de représentation officielle d'ARM dans des réunions et échanges avec des personnalités officielles. Par extension, toute communication réalisée au nom de l'organisation doit faire l'objet d'une consultation préalable de l'équipe de coordination et référente du projet ou de l'unité de communication d'ARM.

b) Activités rattachées à la mission

En tant que responsable des aspects techniques, environnementaux et de santé-sécurité au travail, le/la consultant-e devra accomplir les tâches suivantes :

- Appuyer la définition, selon les lignes directrices fixées par les responsables de stratégies de l'organisation, des méthodologies (et des outils qui s'y relient) correspondant aux stratégies techniques, environnementales et de santé et sécurité au travail nécessaires à l'identification des sites miniers, leur diagnostic, et la définition et mise en oeuvre de plans d'action pour l'atténuation des risques et l'adoption de bonnes pratiques.
- Participer pleinement aux phases d'identification et de sélection des sites miniers selon les critères établis à l'avance par l'équipe.
- Participer aux missions de diagnostic des sites miniers présélectionnés et collecter l'information technique, environnementale et de santé et sécurité au travail de chaque site visité, selon les critères pré-établis et en vue de leur sélection pour la phase d'accompagnement.
- Participer à la construction des plans d'action pour la réduction des risques et l'adoption de bonnes pratiques des groupements visités, sur la base des diagnostics réalisés.
- Participer aux missions de restitution des résultats et de construction participative des plans d'action auprès des groupements de mineurs concernés.
- Organiser et mettre en oeuvre les autres activités pouvant surgir dans le cadre du projet en lien avec les aspects techniques, environnementaux et de santé-sécurité au travail (à titre d'exemples : interventions dans des espaces de dialogue, formations, etc.)
- Diriger l'ensemble des interactions techniques entre les groupements miniers et les intervenants commerciaux, fournisseurs et prestataires de service, et appuyer les mineurs artisanaux à une compréhension des processus techniques présentés et mis en oeuvre.
- Effectuer le suivi avec les prestataires engagés avec le projet dans des interventions techniques, en particulier avec le laboratoire du BUMIGEB et tout autre acteur impliqué, privé ou public, dans les aspects techniques du projet.



ALLIANCE POUR UNE MINE RESPONSABLE

- Collaborer avec des spécialistes techniques intervenant ponctuellement sur le terrain ou au laboratoire sur des expérimentations techniques, ainsi qu'avec des entités de recherche universitaires proposant des collaborations d'ordre technique.
- Aider au montage de matériel didactique technique et de bonnes pratiques de santé et sécurité au travail, notamment pour l'acquisition de compétences, de formation et de sensibilisation, ainsi qu'à la diffusion de ces matériels.
- Le cas échéant, former le personnel chargé d'appuyer le/la consultant-e sur les méthodologies et outils de mise en oeuvre des stratégies liées aux aspects techniques, environnementaux et de santé-sécurité au travail, et assurer l'accompagnement dans la mise en oeuvre et la révision des produits générés.
- Participer aux réunions et événements organisés par ARM et/ou en lien avec le projet et/ou avec les thématiques à charge, selon les besoins identifiés par la coordination du projet.
- Appuyer les autres membres de l'équipe d'ARM, notamment l'équipe de coordination du projet, dans la réalisation de leurs activités.
- Elaborer et fournir, avec qualité et dans les temps escomptés, les produits et rapports sollicités par les responsables de stratégies de l'organisation et/ou l'équipe de coordination du projet. Le/la consultant-e devra être disposé à recevoir le retour des responsables de stratégies de l'organisation et/ou de l'équipe de coordination du projet sur les livrables qu'il/elle produit et à réaliser les corrections nécessaires jusqu'à validation de ceux-ci.

Le/la consultant-e devra être basé(e) dans la capitale Ouagadougou et sera amené à se déplacer en province (zones urbaines et sites miniers) de manière continue, selon les besoins du projet et selon les politiques internes d'indemnisation et justification fixées par l'organisation.

V. LIVRABLES

a) Livrables institutionnels

- Registre des formations reçues de la part d'ARM
- Demandes d'avances de fonds, check-list de missions, rapports de missions, justification des dépenses et reçus originaux et scannés des dépenses autorisées
- Agenda des déplacements et activités prévus (lors des missions de terrain)
- Feuille de temps de travail Timesheet – actualisation quotidienne, livraison mensuelle
- Notes de réunions internes, selon pertinence
- Rapport sur les produits livrés chaque mois

b) Livrables rattachés à la fonction

- Comptes rendus de réunions et d'évènements, avec listes d'assistance et photos systématiques sur les processus techniques mis en oeuvre ou observés.
- Liste des contacts générés
- Liste de remise du matériel de communication aux acteurs clés
- Produits dérivés de la mise en oeuvre des stratégies s'inscrivant dans la phase de sélection des sites miniers pilote (premières versions et versions corrigées après révision par les responsables de stratégies). Le/la consultant-e pourra être le responsable principal de ces produits ou réaliser des inputs aux produits finaux. Parmi les produits principaux attendus figurent :



ALLIANCE POUR UNE MINE RESPONSABLE

- Méthodologies et outils liés aux stratégies techniques, environnementales et de santé-sécurité au travail
- Produits et rapports sollicités par les responsables de stratégies ou l'équipe de coordination du projet
- Diagnostic des groupements miniers (parties techniques, environnementales et de santé-sécurité au travail)
- Plans d'action des groupements miniers (parties techniques, environnementales et de santé-sécurité au travail)
- Tout autre registre ou support qui permet de démontrer les gestions réalisées dans le cadre des activités prévues

VI. PROFIL

EDUCATION	– Formation technique supérieure en lien avec le secteur minier, la géologie, la métallurgie, et accessoirement ayant des connaissances sur la gestion environnementale et la santé et la sécurité au travail
FORMATION ET/OU EXPERIENCE	– Au moins 3 ans d'expérience professionnelle en lien avec : <ul style="list-style-type: none">* l'utilisation de techniques d'exploration, extraction et traitement dans le secteur minier* l'exploitation en général dans le secteur minier, de préférence artisanal et à petite échelle, et* le secteur du développement, et/ou* l'accompagnement technique d'unités de production, dans l'idéal minières, vers l'adoption de bonnes pratiques, respect des normes, ou changement technologique. – Bonne connaissance des normes environnementales, minières, industrielles, de santé et sécurité au travail
	– La formation ou l'expérience dans le contrôle interne et l'audit est un plus.
	– Des compétences en gestion et production de données cartographiques serait apprécié
CAPACITES	– Excellente capacité d'analyse, de rédaction et de synthèse. – Aptitude pour le travail avec les communautés, et capacités pédagogiques et de dialogue dans le cadre de travaux de formation et sensibilisation – Bonne connaissance et connexion aux technologies de l'information. – Bonne capacité de réactivité et réponse aux requêtes. – Capacité de proposition, suggestion. – Aptitude pour le travail en équipe, flexibilité et adaptation au changement. – L'anglais ou l'espagnol sont un plus.

VII. DURÉE

Trente-deux mois, avec un premier contrat de quatre (4) mois à partir de la date d'embauche, renouvelé ensuite par périodes de 6 mois, selon résultats obtenus.

VIII. DONNEES CONTRACTUELLES



ALLIANCE POUR UNE MINE RESPONSABLE

Type de contrat : Prestation de services

Valeur totale du contrat : Deux mille huit cents euros et zéro centime (2 800,00 €), pour le premier contrat de 4 mois.

Conditions de paiement : Honoraires mensuels de 700,00 €

Le paiement sera effectué sur présentation par le/la consultant·e des factures de prestation (le consultant doit être en mesure de présenter des factures) et des supports administratifs et livrables préalablement approuvés, selon le plan de travail.

IX. MECANISMES DE SUPERVISION

Le travail s'effectuera sous la supervision conjointe du coordinateur de projet et du coordinateur national.

X. DOCUMENTS À JOINDRE

1. Curriculum vitae (CV)
2. Lettre démontrant la motivation et la capacité pour occuper le poste à pourvoir

Les personnes intéressées pourront envoyer leur candidature complète à l'email suivant : armeurope@responsiblemines.org

XI. ÉVALUATION ET SÉLECTION DES CANDIDATS

Les candidatures reçues seront évaluées par le Comité de Recrutement d'ARM.

L'organisation s'attache à respecter et promouvoir des critères d'égalité de genres et d'équité face aux compétences. L'organisation encourage les femmes qualifiées à postuler.

Le Comité d'Acquisition et Recrutement se réserve le droit de prolonger cet appel à candidatures ou de le déclarer nul dans le cas où aucune candidature s'ajustant aux nécessités du projet ne serait reçue.

XII. CALENDRIER DU PROCESSUS DE SELECTION

Début de l'appel à candidatures :	01 mars 2019
Fin de l'appel à candidatures :	17 mars 2019
Evaluation des candidatures :	18-19 mars 2019
Entretiens individuels aux candidat·e·s présélectionné·e·s :	20-21 mars 2019
Sélection et communication :	22 mars 2019
Début du contrat:	25 mars 2019